

# Pie XII

---

8 novembre 1939

## *Discours aux jeunes époux et à des jeunes de l'Action Catholique*

Fonder un foyer

---

*Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 novembre 1939*

C'est avec une bienveillance toute particulière que Nous vous saluons, chers jeunes époux, vous que votre esprit de foi a conduits aux pieds du Père commun pour recevoir sa bénédiction à un moment pour vous si important, et par les obligations que vous avez assumées, et par les grâces que vous avez reçues.

Le mariage vous impose en effet des devoirs nouveaux. Jusqu'ici bon nombre d'entre vous ont vécu sous le toit paternel, sans responsabilités personnelles, et leur tâche se bornait à aider, selon leur âge et leurs forces, un père et une mère bien-aimés, qui leur assurait une place au foyer et à la table de famille. Mais voilà que vous avez fondé une nouvelle famille, dont vous-mêmes serez responsables devant Dieu et les hommes.

Faites que votre foyer, dès les premiers jours, soit chrétien et se montre franchement tel. Qu'il ait le Sacré-Cœur de Jésus pour Roi ; que les images du Sauveur crucifié et de la très douce Vierge Marie y tiennent une place d'honneur. Cela pour témoigner aux yeux de tous que votre foyer sert Dieu et que les amis et visites doivent, comme vous-mêmes, en bannir tout ce qui peut violer sa sainte loi : propos impudiques, mensonges ou coupables faiblesses ; mais aussi et surtout pour vous rappeler à vous-mêmes que Jésus et Marie sont les témoins les plus fidèles, les plus aimants, les compagnons pour ainsi dire des événements de votre famille, les compagnons des joies, que Nous vous souhaitons nombreuses, les compagnons des douleurs et des épreuves, qui, elles non plus, ne manqueront point.

Oui, vous aurez, comme tout le monde ici-bas, vos heures de tristesse. Vous vivez peut-être maintenant dans un doux rêve ; mais quel rêve résiste à la réalité quotidienne ? La grâce du sacrement vous prémunira contre les inévitables désillusions, contre les difficultés inséparables de la vie conjugale.

En toute circonstance joyeuse ou triste de votre vie, le grand devoir du mariage chrétien demeure pour vous ferme et inébranlable. Le mariage n'est pas pour vous, chrétiens, un pacte seulement humain ; il est un contrat où Dieu tient une place, la seule qui lui convienne, c'est-à-dire la première.

Vous vous êtes unis devant son autel non seulement pour vous alléger le poids de la vie, mais pour collaborer avec Dieu à la continuation de son œuvre créatrice, conservatrice et rédemptrice. En même temps qu'il recevait et bénissait vos promesses, Dieu vous a conféré une grâce spéciale pour vous rendre toujours plus facile l'accomplissement de vos devoirs nouveaux.

C'est avec ces sentiments et ces vœux que Nous vous accordons de tout cœur, en gage des grâces célestes les plus abondantes, Notre Bénédiction apostolique

**PIE XII, Pape.**